350 Fifth Avenue, 34<sup>th</sup> Floor New York, NY 10118-3299 Tél: +1-212-290-4700

Fax: +1-212-736-1300; 917-591-3452

#### **DIVISION AFRIQUE**

Mausi Segun, Directrice exécutive Ida Sawyer, Directrice adjointe

Carine Kaneza Nantulya, Directrice du plaidoyer

Laetitia Bader, Directrice, Corne de l'Afrique Corinne Dufka, Directrice associée, Sahel Dewa Mavhinga, Directeur, Afrique australe Lewis Mudge, Directeur, Afrique centrale Otsieno Namwaya, Directeur, Afrique de l'Est

Najma Abdi, Coordinatrice
Ilaria Allegrozzi, Chercheuse senior
Aoife Croucher, Assistante
Clémentine de Montjoye, Chercheuse
Carine Dikiefu Banona, Assistante de recherche
Anietie Ewang, Chercheuse
Thomas Fessy, Chercheur principal
Zenaida Machado, Chercheuse senior
Tanya Magaisa, Assistante
Oryem Nyeko, Chercheur
Mohamed Osman, Assistant de recherche
Nyagoah Tut Pur, Chercheuse
Jean-Sébastien Sépulchre, Chargé de programmes
Jim Wormington. Chercheur senior

#### COMITÉ CONSULTATIF AFRIQUE

Joy Ngozi Ezeilo, Co-présidente Joel Motley, Co-président Akwasi Aidoo Lishan Aklog Fareda Banda **Didier Claes** John Githongo Susan Kane Samuel Murumba Muna Ndulo Amv Rao Dr. Robin Renee Sanders Amy Towers Julie-Anne Uggla Ioanna Weschler Bruce Rabb

#### **HUMAN RIGHTS WATCH**

Kenneth Roth, Directeur exécutif

#### DIRECTEURS EXÉCUTIFS ADJOINTS

Michele Alexander, Développement et initiatives internationales Emma Daly, Médias (par intérim) Barbara Pirto, Opérations (par intérim) Bruno Stagno Ugarte, Plaidoyer

Tirana Hassan, Directrice des programmes Colin Mincy, Directeur des ressources humaines Dinah PoKempner, Directrice des affaires juridiques James Powell, Directeur de la technologie James Ross, Directeur juridique et politique

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Amy Rao, Co-présidente Neil Rimer, Co-président Washington, le 9 avril 2021

Messieurs les ministres Dr. Boubakar Hassan et Alkassoum Indattou Niamey, République du Niger

Réf. : Abus présumés dans la région de Tillabéri et Tahoua

Messieurs les ministres Hassan et Indattou :



**HRW.org** 

Je vous écris au nom de Human Rights Watch, une organisation non gouvernementale de défense des droits humains qui documente et rend compte des abus commis par des groupes armés étatiques et non étatiques dans plus de 100 pays. Je vous félicite pour vos récentes nominations en tant que ministres de la Justice et de la Défense nationale.

Alors que vous assumez vos fonctions dans vos ministères respectifs, nous souhaitons vous faire part des graves allégations d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées par les groupes islamistes armés et les forces de sécurité dans les régions de Tillabéri et Tahoua que nous avons recueillies depuis octobre 2019. Nous vous prions instamment de mettre en place une enquête indépendante et impartiale sur ces crimes apparents.

Nous reconnaissons pleinement les défis auxquels le Niger est confronté et la grave menace sécuritaire à laquelle sont confrontés tant les membres des forces de sécurité que les civils en raison du conflit avec les groupes islamistes armés. Cependant, ces défis et les préjudices subis sont mieux surmontés par un engagement manifeste en faveur de l'État de droit, au travers d'opérations antiterroristes respectueuses des droits et en respectant l'obligation de rendre des comptes lorsque des abus sont commis. Vous avez maintenant l'occasion de mettre la justice à l'ordre du jour et d'apporter des réponses aux familles endeuillées du Tillabéri et de Tahoua.

À la connaissance de Human Rights Watch, malgré des allégations crédibles d'exécutions illégales et de disparitions forcées, il n'y a eu à ce jour aucune enquête crédible et impartiale sur les crimes contre les civils commis par les forces de sécurité et que quelques enquêtes sur les meurtres de civils par des groupes islamistes armés.

En ce qui concerne les abus qui auraient été commis par des groupes islamistes armés à Tillabéri, nous vous demandons instamment d'enquêter sur les incidents suivants : (a) les attaques du 21 mars dans la zone de Tillia ; (b) les attaques du 15 mars contre des commerçants de retour du marché de Bani Bangou ; (c) du 21 février 2021 contre la

Commission électorale nationale indépendante (CENI); (d) le meurtre, en janvier 2021, de plus de 100 civils, dont au moins 17 enfants - dont certains auraient été brûlés vifs - dans deux villages de la commune de Tondikiwindi; et (e) le meurtre, le 9 août 2020, de 8 personnes, dont 6 travailleurs humanitaires français, leur chauffeur et un éminent défenseur de l'environnement, au sud de Niamey.

En ce qui concerne les allégations d'abus par les forces de sécurité, Human Rights Watch a interrogé à distance 12 personnes de Tillabéri qui ont fourni des informations sur 12 incidents au cours desquels les forces de sécurité auraient arrêté, torturé et exécuté sommairement des civils et des suspects. Onze de ces incidents ont également été inclus dans un rapport produit par des militants locaux de la société civile peule. Au total, Human Rights Watch a recueilli les noms de 178 personnes qui auraient été exécutées ou auraient fait l'objet d'une disparition forcée par les forces de sécurité nigériennes entre octobre 2019 et mai 2020.

Nous savons qu'une enquête sur des abus présumés contre des civils par les forces de sécurité a été ordonnée en 2020 par le précédent ministre de la Défense à la suite d'allégations faisant état de 102 disparitions forcées dans la commune d'Inatès à Tillabéri. L'enquête, publiquement chargée par le ministre de « *laver nos forces de tout soupçon* » à l'encontre des forces de sécurité, a été menée par l'Inspection générale de l'armée. Sans surprise au vu des commentaires du ministre, elle n'a trouvé aucune preuve crédible de l'implication des forces de sécurité dans les disparitions. L'enquête n'a fourni aucune explication raisonnable aux 102 disparitions, si ce n'est pour affirmer qu'elles pouvaient être l'œuvre de groupes islamistes armés vêtus de treillis militaires volés.

Comme vous le savez, la Commission nationale des droits de l'homme du Niger (CNDH) a enquêté sur certaines de ces allégations entre mai et juillet 2020 et a découvert six fosses communes contenant 71 corps dans la commune d'Inatès. Tous les corps déterrés et examinés par des experts en médecine légale présentaient des signes apparents de violence, notamment des traumatismes au crâne correspondant à des points d'entrée de balles, et la plupart avaient les poignets attachés au cou de manière similaire. La CNDH, qui a interrogé 65 témoins, victimes d'arrestations arbitraires et proches de personnes disparues, a conclu que des membres des Forces de défense et de sécurité du Niger étaient responsables du meurtre des personnes retrouvées dans les fosses communes. Sept des douze personnes interrogées par Human Rights Watch ont déclaré avoir été informées de l'existence de six fosses communes dans les communes d'Inatès et de Bani Bangou qui, selon les membres des communautés locales, contiendraient 34 corps au total.

Les récits recueillis par Human Rights Watch décrivent des hommes en uniforme arrivant dans des véhicules militaires, qui ont arbitrairement arrêté, détenu, puis dans certains cas torturé ou exécuté les captifs. Ces récits, cohérents avec ceux recueillis et publiés par la CNDH, suggèrent que les forces de sécurité ont commis ces abus contre des dizaines de membres des communautés peules et touaregs.

Dans l'annexe ci-jointe, vous trouverez un résumé de 18 incidents pour lesquels des allégations d'homicides illégaux et de disparitions forcées impliqueraient les islamistes armés et les forces de sécurité nigériennes.

Douze de ces incidents présumés impliquent la responsabilité des forces de sécurité dans des cas d'abus, notamment des disparitions, des exécutions extrajudiciaires et des actes de torture, qui ont été signalés à Human Rights Watch par au moins deux sources distinctes. Chaque allégation est corroborée par au moins un des douze habitants des régions concernées qui ont été informés des abus ou en ont eux-mêmes été témoins et interrogés à distance par Human Rights Watch, et par au moins un de trois rapports produits par la société civile locale. Dans un cas, les informations rapportées par un groupe de la société civile locale ne sont corroborées que par un rapport de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. En annexe, vous trouverez également le cas d'un ressortissant jordanien qui a disparu au Niger en août 2019, tel que documenté par Human Rights Watch.

Nous estimons que ces allégations sont suffisamment graves pour justifier la mise en place d'enquêtes pénales répondant aux normes internationales en matière de transparence, d'impartialité et d'indépendance. Les enquêtes sur les crimes commis par des membres des forces de sécurité contre des civils devraient chercher à établir la ligne de commandement, évaluer les responsabilités et conduire à des poursuites appropriées contre les auteurs présumés de ces crimes.

Étant donné l'échec des enquêtes militaires passées à déboucher sur des accusations pour les graves abus commis par les forces de sécurité contre des civils et des personnes en détention, ces enquêtes devraient, dans la mesure du possible, être menées par des enquêteurs civils et être jugées par des tribunaux civils. Dans tous les cas, la protection des témoins doit être une priorité.

Nous vous demandons instamment de prendre les mesures nécessaires, au cours des premiers mois de vos mandats respectifs, pour apporter des réponses aux familles des personnes tuées et disparues dans le Tillabéri et pour œuvrer en faveur de la reddition de comptes pour les crimes commis tant par le personnel des forces de sécurité que par les membres des groupes islamistes armés.

Nous aimerions également avoir l'opportunité de nous rendre au Niger pour vous rencontrer, ainsi que vos collègues du gouvernement, de l'administration judiciaire et des forces de sécurité, afin de connaître les mesures que vous prenez pour garantir la justice pour les crimes passés et empêcher qu'ils ne se reproduisent.

Vous pouvez contacter mon collègue Jonathan Pedneault, chercheur au sein de notre division Crises et conflits, à l'adresse pedneaj@hrw.org ou au +47 907 16 245 afin de lui communiquer une réponse officielle. Nous publierons ces prochains jours les résultats de nos recherches et serions heureux de pouvoir y refléter la perspective des nouvelles autorités nigériennes.

Nous sommes prêts à vous aider dans vos efforts pour renforcer la responsabilité et apporter des réponses aux familles endeuillées.

Veuillez agréer, Messieurs les ministres, mes sincères salutations.

Corinne Dufka

Directrice pour le Sahel

Coll

Division Afrique

Human Rights Watch

#### **ANNEXE**

# Exactions présumées par les groupes islamistes armés

## Intazayane, Bakorat et Wirsnat, département de Tillia, 21 mars 2021

Selon les médias et des sources gouvernementales, des hommes armés ont attaqué plusieurs villages et hameaux dans la zone de Tillia, région de Tahoua, tuant au moins 137 personnes selon un bilan officiel. Des témoignages recueillis par des sources médiatiques rapportent que plusieurs victimes se trouvaient aux points d'eau pour abreuver leur bétail au moment de l'attaque.

# Commune de Bani Bangou, 15 mars 2021

Selon les médias, des combattants faisant parti de groupes islamistes armés ont embusqué quatre véhicules transportant des marchands rentrant du marché de Bani Bangou et en route vers Chinégodar et Darey-Daye. Ils ont tué de nombreux passagers avant de commettre d'autres exactions dans des villages environnant, faisant au moins 58 morts.

# Commune de Dargol (région de Tillabéri) et Garin-Dogo (région de Diffa), 21 février 2021

Selon les médias, deux incidents distincts ont entraîné le meurtre de huit membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et des blessures chez plusieurs autres personnes le 21 février. Vers midi, près de Dargol, au Tillabéri, un véhicule de la CENI a roulé sur une mine terrestre, qui a explosé, tuant sept passagers. Dans la soirée, près de Garin-Dogo, un véhicule de la CENI a été attaqué par des hommes armés soupçonnés d'être des combattants de Boko Haram, faisant un mort et de nombreux blessés.

# Tchombangou et Zaroumadareye, commune de Tondikwindi, 2 janvier 2021

Selon les médias et les agences humanitaires, deux colonnes de combattants islamistes armés et à moto ont attaqué simultanément les villages voisins de Tchombangou et Zaroumadareye, tuant plus de 100 personnes, dont des femmes et au moins 17 enfants. Certaines des victimes auraient été brûlées vives. Les combattants auraient attaqué les villages en représailles du meurtre antérieur de deux membres de leur groupe par des villageois qui refusaient de payer une "taxe "prélevée par le groupe.

#### Commune de Kouré, 9 août 2020

Selon les médias, huit personnes, dont deux ressortissants nigériens et six travailleurs humanitaires français, ont été tuées dans une embuscade dans la réserve de girafes de Kouré, lors d'une attaque revendiquée ultérieurement par la filiale nigériane de l'État islamique, ISWAP. Les autorités françaises ont ouvert une enquête sur cet assassinat.

# Exactions présumées par les forces de sécurité nigériennes

# Boundou Manssobe, commune de Bani Bangou, 24 mai 2020

Selon trois sources locales, les forces de sécurité ont arrêté cinq éleveurs près du puits de Boundou Manssobe, près de Bissao, et les ont sévèrement battus et torturés. Les membres

des forces de sécurité leur ont brûlé les testicules et les ont forcés contre les tubes d'échappement de leurs véhicules avant de les relâcher. L'une des victimes, un homme de 57 ans dont le fils aurait été exécuté par les forces de sécurité en février 2020 (voir Bissao, 25 février ci-dessous), a succombé plus tard à ses blessures.

# Sara Koyre et Zigui, commune d'Anzourou, 12 avril 2020

Selon une source locale et un rapport de la société civile, les forces de sécurité de la commune d'Anzourou ont arrêté neuf hommes dans les villages de Sara Koyre et Zigui. Selon la source, trois des hommes arrêtés à Zigui ont été exécutés.

# Bani Bangou et Garbey, commune de Bani Bangou, 5-10 avril 2020

Selon trois sources locales, les forces de sécurité ont exercé des représailles contre les résidents locaux pendant une période de cinq jours qui a suivi une attaque meurtrière d'islamistes armés qui a tué deux membres des forces de sécurité et en a blessé neuf autres au poste avancé de la gendarmerie à Bani Bangou. Selon un rapport de la société civile et deux sources locales, les forces de sécurité ont torturé à mort au moins une femme âgée en détention. Les forces de sécurité ont fait disparaître de force 23 hommes qui avaient été arrêtés à Bani Bangou et au marché de Garbey. Les sources ont indiqué qu'un homme du village de Konkon Kora, à cinq kilomètres de Bani Bangou, a déclaré avoir découvert peu après trois fosses communes dans lesquelles les corps des 23 hommes auraient été retrouvés.

#### Commune d'Inates, du 27 mars au 2 avril 2020

Selon quatre sources, ainsi qu'un rapport de la société civile et une liste fournie par des responsables de la commune d'Inates, les forces de sécurité ont arrêté 102 hommes, pour la plupart des Touaregs, en divers endroits des communes d'Inates et d'Ayourou du 27 mars au 2 avril. Les 27, 28 et 29 mars, 48 hommes au total ont été arrêtés alors qu'ils se rendaient au marché d'Ayourou ou en revenaient. Et le 2 avril, 54 autres hommes ont été arrêtés dans leurs campements ou aux points d'eau.

Les responsables et les anciens de la communauté touarègue d'Inates ont dressé une liste exhaustive contenant les noms de 102 personnes arrêtées et ont demandé aux autorités de les localiser, en vain.

Dans une déclaration de témoin recueillie et rapportée par la CNDH, un survivant de l'un des meurtres a déclaré avoir été arrêté avec son frère et son cousin par les militaires, avoir eu les mains attachées dans le dos et avoir eu les yeux bandés avant d'être placé à bord d'un véhicule blindé. Il a réussi à s'échapper, mais pas ses proches. Un homme dont le nom figurait sur la liste a été retrouvé vivant dans son village par la CNDH.

## Adabdabe, commune de Bani Bangou, 25 mars 2020

Selon un témoin, deux autres sources et un rapport de la société civile, les forces de sécurité nigériennes ont arrêté un homme âgé au marché d'Adabdabe avant de pénétrer dans le campement peul de Djalgodji à Bourria, à environ sept kilomètres de là. Elles y ont arrêté 12 autres hommes qui n'ont pas fui en voyant les forces de sécurité arriver. Les 13 hommes ont été amenés à l'extérieur du campement et exécutés par les forces de sécurité.

# Puits de Boundou Gardigne, commune de Bani Bangou, 15 mars 2020

Selon deux sources et un rapport de la société civile, les forces de sécurité nigériennes à bord de véhicules militaires et parlant zarma et haoussa auraient arrêté trois hommes qui avaient amené leur bétail au puits de Boundou Gardigne. Les forces de sécurité ont battu les trois hommes avant de relâcher deux d'entre eux et d'emmener le troisième, qui était dans un état critique après avoir été battu.

## Bani Bangou, commune de Bani Bangou, 2 mars 2020

Selon deux sources et un rapport de la société civile, des forces de sécurité en uniforme à bord de véhicules ont arrêté un père de sept enfants alors qu'il rentrait du marché de Bani Bangou au village de Hintadey. Son corps a été retrouvé le lendemain, à deux kilomètres au sud de Bani Bangou.

## Bissaou, commune de Bani Bangou, 25 février 2020

Selon deux sources et un rapport de la société civile, cinq hommes auraient été capturés et exécutés par les forces de sécurité. Les sources qui ont parlé aux villageois ont rapporté que les forces de sécurité parlant zarma et haoussa sont arrivées dans le village à bord de plusieurs dizaines de véhicules. Les forces de sécurité ont appréhendé les cinq hommes, les ont abattus à bout portant à l'extérieur du village et les ont enterrés dans une fosse commune.

# Tinekart, commune de Bani Bangou, 23-24 février 2020

Selon un rapport de la communauté touareg Idaksahak et un rapport de la MINUSMA, 12 citoyens maliens de la communauté Idaksahak auraient été arrêtés et exécutés par les forces de sécurité nigériennes alors qu'ils se rendaient au marché du village de Tinekart, à quelques kilomètres au nord de Banibangou, le long d'une route commerciale commune vers le Mali. Des témoins qui ont parlé aux dirigeants de la communauté Idaksahak ont déclaré avoir reconnu les forces nigériennes.

## Poste de contrôle de Tilwa, commune de Bani Bangou, 20 février 2020

Selon deux sources et un rapport de la société civile, les forces de sécurité auraient arrêté cinq hommes peuls au poste de contrôle de Tilwa, près d'In Tirzawane par la frontière avec le Mali. Un homme a été libéré après avoir présenté sa carte d'identité. Les quatre autres, âgés de 29 à 55 ans, ont été victimes de disparition forcée. Les familles, qui les ont recherchés en vain, pensent qu'ils ont été exécutés.

## Tarzakoli, commune d'Inates, 1er février 2020

Selon quatre sources et un rapport de la société civile, deux hommes d'une même famille ont été retrouvés morts après avoir été arrêtés par les forces de sécurité qui étaient venues dans le village de Tarzakoli dans un convoi d'une vingtaine de camions. Les deux hommes étaient le fils et le neveu du "grand marabout" du village - à la fois imam et chef coutumier - qui avait été enlevé et tué par des islamistes armés la veille. Après avoir trouvé le neveu du marabout dans la maison de sa mère, les forces de sécurité se sont rendues à un puits voisin pour arrêter le fils du marabout. Les forces de sécurité les auraient ensuite exécutés tous les deux à l'extérieur du village et les auraient enterrés.

# Chinagodrar, commune de Bani Bangou, 19 octobre 2019

Selon deux sources et un rapport de la société civile, les forces de sécurité ont arrêté cinq éleveurs peuls au marché de Chinagodrar et les ont transportés au camp militaire voisin, où ils auraient été torturés, entraînant la mort de l'un d'entre eux. Les forces de sécurité ont transporté les quatre autres hommes à une dizaine de kilomètres du camp et les ont exécutés. Des villageois des environs auraient découvert leurs corps plusieurs jours plus tard en raison de l'odeur qui émanait de la fosse peu profonde.

# Disparition forcée d'Omar Marawan Mousa Allan, août 2019

Selon des membres de sa famille, Omar Marawan Mousa Allan s'est rendu au Niger en vacances en août 2019 et a ensuite disparu. Ses proches ont déclaré qu'Allan est arrivé à Niamey le 22 août 2019 en provenance de Dubaï et qu'il devait revenir le 20 septembre. Après son arrivée, il a dit aux membres de sa famille qu'il avait l'intention de retourner à Dubaï plus tôt que prévu, le 29 août. Ces derniers ont déclaré qu'il avait cessé de répondre à leurs messages le 25 août et qu'il avait quitté le groupe de discussion familial sur WhatsApp le 26 décembre 2019. Les membres de la famille ont déclaré avoir confirmé auprès de la compagnie aérienne qu'Allan n'avait jamais embarqué sur un vol de retour à Dubaï depuis Niamey. Les membres de la famille ont déclaré que les sources sur le terrain à Niamey qui ont tenté de le localiser ont dit qu'elles pensaient qu'Allan était détenu par les forces de sécurité au Niger.